

Association « Les Amis de Kervoyal »  
Adresse courrier : 6, avenue des Genêts 44800 St-Herblain  
[amisdekervoyal@gmail.com](mailto:amisdekervoyal@gmail.com)

AEPNRD  
Adresse courrier : 9, rue des Cap Horniers 56750 Damgan  
[vkdamgan@gmail.com](mailto:vkdamgan@gmail.com)

A Monsieur Jean-Marie Labesse  
Maire de Damgan  
16, rue fidèle Habert  
56750 Damgan

Damgan, le 4 juin 2024

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, l'association Eau et Rivières de Bretagne déconseille la baignade à la grande plage de Damgan. Et vous avez publié une réponse à l'article paru le 28 mai dernier à ce propos dans Ouest-France, évoquant la station d'épuration.

→ C'est dans ce contexte que nous revenons vers vous au sujet de l'arrêté préfectoral de rejet de la station de traitement des eaux usées du 9 décembre 2021, avec plusieurs demandes de nos deux associations Damganaïses de défense de l'environnement:

► A la page 12 de l'arrêté préfectoral est évoqué le suivi botanique de l'étang du Loc'h.  
**Nous désirons connaître l'état initial des espèces floristiques présentes aux abords du Loc'h** qui devait être réalisé au **printemps 2022**.  
Et nous désirons connaître le **suivi complémentaire** qui devait être effectué au **printemps 2023** (N+1).

► Les études portant sur la faisabilité de l'élargissement des dates de non-rejet en mer (REUT, augmentation du stockage...) devaient être achevées le 31 décembre 2022 (date butoir indiquée à l'article 6 de l'arrêté préfectoral).  
**Nous désirons connaître cette étude.**

► Une étude hydrogéologique et une étude géotechnique ont été votées lors du conseil municipal de 19 février dernier, nécessaires avant la construction de la nouvelle lagune. Le cabinet Kernoz Géotechnique de Vannes a été choisi. Le conseil municipal fait état de la mission géotechnique (mission G2 phases AVP et PRO, et mission G4). **Qui s'occupe de l'étude hydrogéologique?**

Ces études sont en rapport avec la faisabilité de l'élargissement des dates de non-rejet en mer.

**Et donc, quelle sera la date de leur achèvement?**

Nous rappelons à ce propos que la MRAE avait souligné, dans le contexte de réchauffement climatique, que la partie des lagunes qui se trouve dans une zone inondable devrait être plus impactée, et qu'il convenait d'évaluer les effets des inondations sur le fonctionnement épuratoire des lagunes.

► Le schéma directeur d'assainissement a été voté par le conseil municipal le 29 février 2024, avec un programme de travaux s'étalant sur 5 ans. (Délibération 2024-16).

Il y est dit que le nouveau bassin de stockage aurait une capacité de 57 000m<sup>3</sup>, alors qu'à la délibération 2024-19 la capacité prévue est de 60 000m<sup>3</sup>. Nous rappelons que le commissaire enquêteur avait demandé 65 000m<sup>3</sup>.

Finalement, **quelle capacité** est donc prévue par la commune?

**Nous désirons avoir copie de l'arrêté de prescription complémentaire avec l'échéancier des travaux prévus sur les réseaux de collecte des communes de Damgan et Ambon.**

► Et nous désirons recevoir les **bilans annuels 2022 et 2023 du système d'assainissement et l'état d'avancement du programme d'étude et de travaux** sur le système d'assainissement de Damgan (cf. page 13 arrêté préfectoral).

► Quel est le **résultat de l'inspection de l'exutoire de rejet en mer**, qui devait être achevée le 31 décembre 2022 (date butoir selon l'article 6 de l'arrêté préfectoral)?  
**Des réparations ont-elles été prévues?**

► Selon l'article 6 de l'arrêté préfectoral, le traitement tertiaire d'abattement bactériologique par UV devait être mis en place avant le 31 décembre 2022. **Est-il en place?**

→ Par ailleurs, en ce qui concerne les **contrôles individuels d'assainissement** des habitations à Damgan, **quelle est leur avancée ces dernières années?** Quelles sont les procédures actuellement mises en place en collaboration avec Véolia ? Les mauvais branchements peuvent également être à l'origine de pollutions.

Il est possible aussi que certaines de ces pollutions soient imputables aux déjections canines urbaines, le réseau d'eau pluviale arrivant directement dans la mer.

Nous vous remercions par avance, Monsieur le Maire, de l'attention que vous porterez à toutes nos demandes, et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Marie-Roberte Perron  
Présidente des « Amis de Kervoyal »

Véronique Kedzierski  
Présidente de l' "AEPNRD"